

Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage

Jérusalem un voile portant l'image d'un homme qui lui parut être le Christ, « *quasi Christi* », ou quelque autre saint¹. Épiphanie se rendait à Béthel en pèlerinage. Parvenu à *Anablatha*, près de Jérusalem, il entra dans une église pour prier et vit le voile dans le vestibule. Il l'arracha, promettant au gardien de ce lieu de lui en envoyer un autre sans image et de bonne qualité. Comme nous l'avons montré à la suite du Père Pfeiffer, non seulement l'histoire du voile portant une image « *quasi Christi* », dans une église proche de Jérusalem, est une histoire vraie, mais encore elle s'explique tout à fait si l'on voit dans ce voile celui de Véronique, c'est-à-dire notre actuel Saint Suaire.

L'incident d'Anablatha nous révèle en outre à quel point il était dangereux d'exposer le Saint Suaire et son effigie durant les premiers siècles d'une communauté chrétienne encore imbuë des usages juifs réprouvant le

culte rendu à une image et tout contact avec un objet funéraire. C'est sans doute la raison pour laquelle les premières générations de chrétiens, au temps des persécutions, se gardent d'évoquer le Linceul du Christ, laissant cela aux récits semi-légendaires des livres apocryphes.

L'Évangile de Gamaliel (V^e siècle), qui a pour thème principal les miracles opérés par les linges funéraires du Seigneur, offre un exemple typique de ce genre littéraire². Ces témoignages littéraires accompagnent la *tradition* même qui nous a transmis ce Linge sacré, et qui constitue la principale preuve de son authenticité, ne l'oublions pas³. Car si ce n'est pas le Suaire de Jésus-Christ, pourquoi nous l'aurait-on précieusement conservé ? La *science* ne vient qu'après, en confirmation. Quant à la *datation au Carbone 14*, elle est venue en dernier lieu dans l'intention criminelle et sacrilège de détruire et la tradition et la science.

I. POSSESSION TRANQUILLE D'UNE TRADITION IMMÉMORIALE

Commençons par dévisager cette Sainte Face en scrutant son empreinte originale (fig. 2), et non pas même son négatif photographique. Qu'y voyons-nous ?

D'abord des taches de sang, indubitablement dues à des blessures au cuir chevelu, mais disposées de façon surprenante : comme si le sang avait coulé dans les cheveux, à l'extérieur, des deux côtés du visage. En réalité, le linge enveloppait le visage, et les taches de sang viennent des joues où le sang a ruisselé depuis le front et les tempes blessés par la couronne d'épines.

Toutefois, les joues ont marqué le linge non pas au même moment que le sang, mais *après* lui.

Le Linceul ayant été développé et mis à plat après la formation des taches de sang, l'image des joues s'est alors imprimée par projection frontale, avec un décalage de plusieurs centimètres entre les emplacements des taches de sang qui apparaissent dans l'image des cheveux, et les emplacements des côtés du visage d'où elles proviennent⁴.

Non seulement l'image des joues, mais aussi celle du front magnifique, celle du nez aquilin et plein de noblesse, celle des lèvres sous la moustache, du menton énergique et de la barbe bifide.

Nous ne sommes pas les premiers à scruter cette énigmatique effigie, dont la photographie fournit aujourd'hui la clef. Depuis des temps immémoriaux, les artistes savaient que cette "image non faite de main d'homme" (*acheiropoiétique*) était l'authentique portrait du Christ. Et c'est pourquoi ils en multiplièrent les copies.

Les historiens en datent avec précision l'apparition en pleine époque byzantine : « Il faut remonter jusqu'au

moment où Justin II (565-578) fit construire dans le palais impérial à Constantinople une nouvelle salle, le *Chrysotriklinos*, où le Christ était représenté sur la voûte de l'abside devant laquelle était placé le trône. Cette innovation était d'une très grande portée : ce Christ évoquait nécessairement celui que l'on voyait encore dans la plupart des absides des églises. Cette image, placée au-dessus du trône impérial et de l'empereur lui-même, ne mettait donc pas seulement, comme nous serions peut-être tentés de le dire aujourd'hui, le souverain symboliquement sous la protection divine, mais suggérait fortement à ceux qui étaient admis en présence de l'empereur, qu'ils étaient aussi en présence de Dieu. Ce n'est pas un hasard si, quelques années plus tard, sous le règne d'Héraclius (610-641), la foi dans le Christ fut explicitement inscrite dans la titulature impériale. C'est également au VII^e siècle, sous Justinien II (685-695 et 705-711) que, pour la première fois, le Christ fut représenté sur les monnaies, associé ainsi d'une nouvelle manière à l'empereur.⁵ »

Il suffit de considérer l'une de ces monnaies pour constater la parenté de la représentation du Christ avec ce que l'on voit sur le Saint Suaire. Le II^e Concile *in Trullo*, qui se tint à Constantinople en 692, ordonnait que le Christ fût représenté comme un homme et non pas comme un agneau (canon 82). Les artistes scrutèrent donc les empreintes du Saint Suaire, transporté à Constantinople avec beaucoup d'autres reliques à la suite de la conquête de la Syrie et de l'Asie Mineure par les sarrasins au VII^e siècle, pour les reproduire le plus rigoureusement possible comme on fait d'un objet sacré.

(1) SS II, p. 38. – (2) SS I, p. 21, 140. – (3) Le Père Dubarle écrit : « L'histoire n'est pas en mesure d'administrer la preuve de l'authenticité du linceul de Turin. Il faudrait un certificat signé par les douze apôtres et les saintes femmes et la garantie d'une conservation sans vol ou disparition. On est évidemment loin de compte. » (*Histoire ancienne du linceul de Turin*, 1998, t. 2, François-Xavier de Guibert, p. 20) Exigence indue, digne d'Ernest Renan (cf. frère Pascal, *Mgr Freppel*, p. 211), qui creuse un abîme entre histoire et tradition, et relève du modernisme le plus virulent. – (4) Bruno Bonnet-Eymard, *Physique et chimie d'un corps et d'un sang glorieux*, CRC n° 271, fév.-mars 1991, p. 28-34. – (5) A. Cutler et J.-M. Spieser, *Byzance médiévale (700-1204)*, Gallimard 1996, p. 32.

Fig. 11 : MINIATURE DU MANUSCRIT PRAY (1192-1195). Dès novembre 1988, nous avons opposé au résultat de la datation du Saint Suaire par le carbone 14, proclamé le 13 octobre 1988, le témoignage de ce document. CENT ANS AVANT la date à laquelle le Saint Suaire aurait été "peint" à Lirey en Champagne, selon les "carbonari", l'auteur de cette miniature avait examiné attentivement le Saint Suaire à CONSTANTINOPLE : Il a représenté le Christ entièrement nu, étendu sur une pièce de tissu toute en longueur, dont une extrémité, passant sous sa tête, continue en écharpe autour du cou de Joseph d'Arimatee, jusqu'à sa main gauche qui en saisit l'extrémité comme s'il se préparait à l'étendre sur la face antérieure du Corps. Comparez avec le codex Skylitzès (fig. 4).

Les bras du Mort sont croisés et se recouvrent aux poignets, bras droit au-dessus du bras gauche, comme sur le Saint Suaire lorsqu'on l'observe en oubliant qu'il joue le rôle d'un miroir inversant l'image par rapport au Corps qu'il recouvre et qui lui fait face.

Les mains du Mort ne laissent voir que quatre doigts, très longs et l'index de même dimension que le médium : le pouce n'apparaît pas. Mais les mains de Nicodème aussi ! Le miniaturiste avait donc observé cette anomalie sur le saint Drap, sans la comprendre. Enfin, détail observé par le Père Dubarle, le front porte une petite tache au-dessus de l'œil droit, correspondant à la tache de sang que l'on voit sur le Saint Suaire.

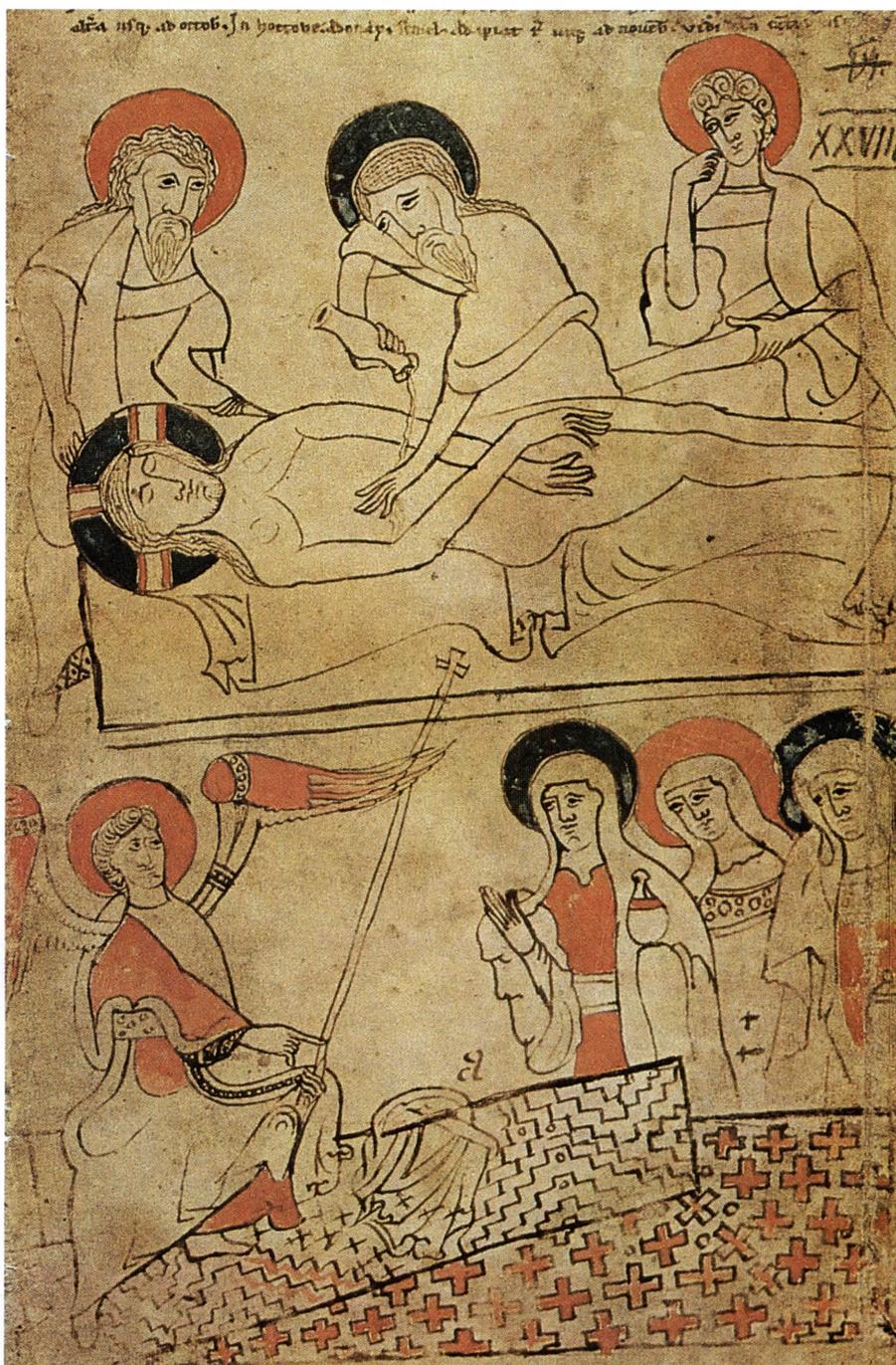
Nicodème verse de la main droite le contenu d'un vase de parfum qu'il étend sur le Corps, de la main gauche. Cette scène d'onction suggère l'explication que l'on donnait alors de l'image par le contact de l'étoffe avec les aromates répandus sur le Corps.

La scène inférieure représente la découverte du tombeau vide par les saintes femmes et la rencontre de l'ange qui leur montre du doigt les « linges » en tapon et le « Suaire qui était sur sa Tête » (Jn 20, 7), figuré par deux panneaux rigides qui se rejoignent là où était la tête du Mort et qui s'ouvrent largement à l'autre extrémité, formant un angle aigu et laissant voir l'intérieur du Drap où le Corps n'est plus. Le panneau supérieur représente la face externe du Saint Suaire : dessiné en chevrons, imitant l'armure du tissu.

Le panneau inférieur montre la face interne, semée de petites croix grecques rouges figurant l'image sainte tachée de sang.

Un ultime détail authentifie la "copie conforme" : sur la face extérieure du Drap, au milieu des chevrons, à hauteur de la première des saintes femmes, l'artiste a dessiné quatre petits cercles disposés en équerre

o o
o
o



Sur la face intérieure, à hauteur de la deuxième sainte femme, au milieu des croix grecques, cinq autres petits cercles forment une sorte de boucle

o
o o
o o

Ce détail correspond aux vestiges d'un premier incendie antérieur à celui de Chambéry, puisque les trous qu'il a faits dans le linge figurent déjà sur la copie conservée à Lierre, en Belgique (1516). Par leur disposition symétrique en quatre points du linge, ces marques témoignent d'un incident, "coup d'encensoir maladroît", selon le P. Dubarle, survenu avant 1192, alors qu'il était plié en quatre, dans sa longueur actuelle et dans la largeur qu'il avait avant l'ajout de la bande latérale (cf. *La réhabilitation scientifique du Saint Suaire de Turin*, CRC n° 250, Noël 1988, dans SS II, p. 32). Nous préférons au "coup d'encensoir" du Père Dubarle, l'hypothèse d'un début d'incendie et d'une coulée de métal fondu (Cliché bibliothèque Doucet).

Le soir, on fit toucher au voile miraculeux quelques voiles blancs sur lesquels est représentée la Sainte Face. Ces voiles doivent être envoyés en France. »

La suite de l'histoire est digne du saint Mandylion célébré par Grégoire le Référendaire et Constantin Stilbès : « Vers la fin du Carême dernier, écrivait Monsieur Dupont en 1851, il nous arriva quelques-unes de ces images à Tours par l'entremise des bénédictines d'Arras. J'en plaçai une dans la chapelle de Monsieur Redon, aux lazaristes et je gardai l'autre. » Il l'installa dans son salon, et l'orna d'une lampe afin que cette image de la Divine Face du Sauveur des hommes fût honorée d'un signe extérieur, visible à tous, de respect, d'adoration et d'amour. Alors, commencent des merveilles promises à un retentissement mondial. L'huile de la lampe multiplie les miracles : guérisons de cancer, d'ulcères internes et externes, de cataractes...

Ces prodiges dûment attestés font inclusion avec ceux des chroniques anciennes byzantines et romaines, comme un appel à la révélation des derniers temps : « Seigneur, montrez votre Face et nous serons sauvés ! » Malgré l'autorité du regretté Père du Bourguet, s. j., ancien conservateur en chef des Musées nationaux, ancien professeur à l'École du Louvre, ces miracles bien réels nous interdisent d'assimiler le pouvoir de la Sainte Face à « celui prêté à la tête de la Gorgone chez les païens, aussi bien sur les portes des villes que sur les casques, les cuirasses et les boucliers des combattants »¹. Ce rapprochement incongru manifeste l'impuissance des meilleurs spécialistes à expliquer l'art byzantin en faisant abstraction du Modèle unique, le Saint Suaire, qui en fournit le canon "orthodoxe".

Aujourd'hui plus que jamais, la Sainte Face du Christ est le *palladium* de la Chrétienté. Sœur Marie de Saint-Pierre en a reçu la révélation en 1845, lorsqu'elle entendit Notre-Seigneur lui dire : « Je cherche des Véronique pour essuyer ma divine Face qui a peu d'adorateurs [...]. Je vous donne cette Sainte Face... Par elle, vous ferez des prodiges.² » Avant de montrer comment cette promesse tient toujours, écoutons le saint Curé d'Ars en propager aussitôt la renommée et la signification, pour nous d'une étonnante actualité : « Il semble qu'en l'absence de son vicaire [l'exil de Pie IX à Gaète], Notre-Seigneur vient lui-même sur la terre ; il reprend son humanité pour se montrer aux hommes [...]. On a vu reparaître toute la Sainte Face, triste, répandant des larmes. »

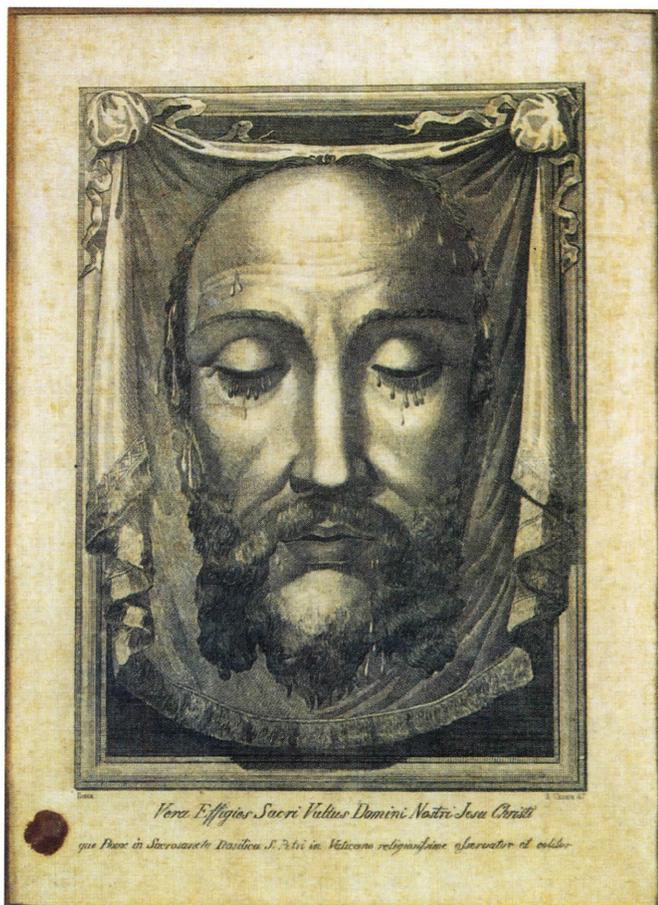


Fig. 16 : LA SAINTE FACE REPRÉSENTÉE SUR LE "VOILE DE VÉRONIQUE" conservé à la basilique Saint-Pierre de Rome, et diffusée par "le saint homme de Tours", Monsieur Dupont.



(1) Pierre du Bourguet, s. j., *op. cit.*, p. 107. – (2) Cité par l'abbé Georges de Nantes dans "Sanctifier 1989" par la grâce de la Sainte Face de Jésus-Christ, CRC n° 249, décembre 1988, p. 6.

Fig. 17 : ÉTENDARD D'UN RÉGIMENT RUSSE (1916). Débarqué à Marseille, cantonné en Provence, il se prépare à monter sur le front. Dès sa fondation, en 988, la "sainte Russie" a hérité de Byzance le culte rendu à l'icône par excellence dont dérivent toutes les autres, l'Image acheiropoiétique (« non faite de main d'homme »), en laquelle le Fils de Dieu fait homme laissa l'empreinte miraculeuse de sa Sainte Face.

L'image que l'on voit ici s'inscrit dans la lignée de la Sainte Face conservée à Laon, en France (CRC n° 271, p. 20). Elle est représentée comme peinte sur un tissu, le « mandylion » de la tradition, dont on aperçoit les plis, avec une inscription qui exprime la foi du peuple russe en sa protection :

« DIEU AVEC NOUS ! »

Il n'est sûrement pas téméraire de penser que Wölfli s'est servi des fils de l'échantillon 4, prélevés par Vial sur la chape de saint Louis d'Anjou, pour vieillir l'échantillon 1.

Restait à confirmer les moyennes obtenues par le tandem Arizona-Zurich, en assurant une probabilité décisive à la première plage : XIII^e-XIV^e siècle. C'est alors que Tite fit donner la garde : le laboratoire d'Oxford procéda à la mesure des douze sous-échantillons **en deux jours**, les 20 et 21 juillet. Ce qui n'empêcha pas le Dr Hedges et le Pr Hall de signer le compte rendu scientifique, publié par *Nature*, où l'on peut lire que chaque laboratoire a réparti ses mesures « **sur une période d'environ un mois** ».

Pourquoi mentir ? Et surtout, pourquoi avoir attendu si longtemps jusqu'à cette fin du mois de juillet, pour procéder aux mesures, après que les deux autres laboratoires eurent achevé les leurs, et envoyé leurs résultats au Dr Tite ? Et pourquoi tant de précipitation soudaine : trois moyennes en deux jours, c'est du sabotage ? Non pas ! c'est de la "coordination".

Le rapport remis au Dr Tite, que nous a très confi-

dentiellement communiqué le Dr Hedges, ne permet pas de suivre les calculs qui ont abouti aux trois valeurs figurant au tableau 1 de *Nature* (*supra*, p. 36). Mais il suffit de les reporter sur la courbe de calibration pour constater qu'elles "tombent" très exactement, sans un écart à droite ni à gauche, sur la plage de dates de l'échantillon 4 (CRC n° 271, p. 58, fig. 41).

L'explication ? Pour vieillir le substitué mal daté par l'"évidence historique" provenant de la collection Bock du *Victoria and Albert Museum*, et que les mesures d'Arizona tendaient à dater trop "moderne", Teddy Hall s'est servi des fils de l'échantillon 4, cette précieuse, vraiment providentielle chape de saint Louis d'Anjou, dont les mesures effectuées à Tucson concordent avec les dates historiques du saint, évêque à vingt-deux ans, mort à vingt-trois ans (1296-1297).

La preuve ? L'une des cibles de graphite confectonnées par le Pr Hall, à partir des fils de la chape de saint Louis d'Anjou, codée 1166-1, le 13 juillet 1988, manque au tableau des mesures – très secret ! – effectuées les 20 et 21 juillet. À qui, à quoi a-t-elle servi ? « ... élémentaire, Mr Watson ! »

TABLEAU DES MANIPULATIONS

A. La préméditation d'un crime parfait :

- a/ À Turin, lors des prélèvements, le 21 avril 1988, Tite introduisit
dans le tube 1 : l'échantillon du Saint Suaire.
dans le tube 2 : un tissu médiéval (XI^e-XII^e siècle).
dans le tube 3 : sous la fausse étiquette "lin associé à la momie de Cléopâtre", un échantillon de tissu (XIV^e siècle), "sosie" du Saint Suaire.

- b/ Dans chaque laboratoire, après interversion des échantillons 1 et 3 :
le tube 1, étiqueté "Suaire", contient le sosie du Saint Suaire, pseudo-momie.
le tube 2, sans changement.
le tube 3, étiqueté "momie", contient le Saint Suaire.

- c/ Résultats à obtenir :
Échantillon 1 : XIV^e siècle... c'est la *pseudo-momie déclarée Saint Suaire* !
Échantillon 2 : XI^e-XII^e siècle... c'est le tissu médiéval.
Échantillon 3 : I^{er} siècle... c'est le *Saint Suaire déclaré momie* !

B. La réalisation, trois fois modifiée, a rendu le crime patent :

- a/ À Turin, le 21 avril 1988, le Dr Tite a introduit
dans le tube 1 : le Saint Suaire ;
dans le tube 2 : le tissu XII^e siècle ;
dans le tube 3 : un tissu de collection du XIV^e-XV^e siècle ;
dans une enveloppe 4 : les fils de la chape du XIII^e siècle.

- b/ Dans les laboratoires, une datation trop tardive de l'échantillon 1, "sosie" du Saint Suaire, a nécessité la *substitution de l'échantillon 4 à l'échantillon 1, à Zurich peut-être en partie, à Oxford certainement.*

- c/ Résultats vulnérables : techniquement parfaits, statistiquement irrecevables :
Échantillon 1 : l'analyse statistique accuse l'hétérogénéité de l'échantillonnage.
Échantillon 2 : comme prévu.
Échantillon 3 : le substitué n'est pas très cohérent avec les dates de la momie de Cléopâtre connues par l'histoire (II^e siècle), ni avec les dates obtenues en 1987 par la méthode classique du carbone 14, datation d'ailleurs non contrôlée : 110 av. - 75 ap. J.-C. En revanche, il tombe exactement dans les années attendues pour le Saint Suaire : 11- 64 ap. J.-C., soit 37 ± 27, achevant la preuve de l'ensevelissement du Saint Suaire sous l'étiquette d'une momie oubliée.

Échantillon 4 : admirablement daté par des machines performantes.

